

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°42 Congés.

n°42

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 janvier 1931

Numéro JO

n° 410 du 31/01/1931

Date du numéro

31 janvier 1931

TEXTE INTÉGRAL

un congé de deux mois dont quinze jours avec solde entière, quinze jours avec demi-solde et un mois sans solde, valable au 1^{er} janvier au 28 février 1931 inclus, est accordé au garde méhariste Abdallah Abskan, mile 56. Un congé de un mois, dont quinze jours avec solde entière et quinze jours demi-solde, valable du 1 au 31 janvier 1931 inclus, est accordé au garde mébhariste Ahmed Moussa, mie 39.